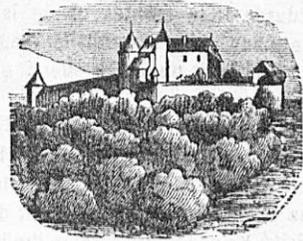




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.
 TÉLÉPHONE 150

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h30 8^h7. BULLE, dép. 5^h30 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère:
 Une seule insertion . . . 20 cts.
 Annonces répétées . . . 16 »
 Canton: Première insertion . . . 20 »
 Les suivantes . . . 15 »
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 la ligne ou son espace.
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
 Réclames 40 cts. la ligne
 S'adresser à
 Publicitas, S.A. suisse de publicité,
 Bulle (Cercle catholique, au 1er).

Les capitaux étrangers au Conseil National.

Le Conseil National s'est occupé, dans la dernière session, de l'imposition des capitaux déposés en Suisse. On disait que ces capitaux-là atteignaient un chiffre fantastique, on parlait de 20 et même 30 milliards. Quand il s'agit simplement de pronostiquer, on n'en prend jamais trop. Il est évident que, étant donnée la situation instable de la situation financière des autres pays, les capitaux ont afflué chez nous, parce qu'ils avaient y trouver plus de sécurité contre les exigences fiscales. C'est partout la même chose; les gros capitalistes veulent bien posséder, mais quant à contribuer dans une mesure équitable aux dépenses des guerres faites pour eux, si ce n'est par eux, bernique! c'est là une obligation qui incombe au petit contribuable et à laquelle doivent échapper les gros.

Est-il juste que, seuls, les capitalistes aient des taillables corvéables à merci, tandis que les capitaux étrangers jouiraient de la sécurité trouvée dans notre pays grâce aux énormes sacrifices consentis par le peuple, sans contribuer aux dépenses effectuées? Ce serait injuste et immoral.

On ne saurait prétendre qu'on doit faire une situation à part aux capitaux du dehors sans commettre une inqualifiable injustice à l'égard de nos nationaux. De cette idée, naissait tout naturellement la suggestion de faire contribuer aux impôts de guerre les capitaux étrangers déposés dans nos banques.

On a prétendu que cette imposition ferait fuir ces capitaux et l'un des champions de l'exonération, M. Obrecht, racontait l'apologue suivant: Un père pose à son enfant la question suivante: Il y a cent moineaux sur un arbre; un chasseur en tue cinq d'un seul coup de fusil, combien en reste-t-il? — Quatre-vingt-quinze, répond l'enfant. — Non, il n'en reste aucun, répartit le père, car tous les autres se sont enfuis.

La comparaison est boiteuse; elle pêche par la base. En effet, les capitaux ne vont nullement s'enlever si la Confédération les impose dans la même mesure que ceux du pays le sont. Oh iraient-ils? Dans les pays voisins? Mais

ce serait tomber de Charybde en Scylla; dans les pays qui nous entourent, dans d'autres pays plus éloignés, en général dans la grande partie des nations de la terre, les dépenses durant la guerre ont été formidables; il s'agit de les couvrir à bref délai, car on ne sait à quoi nous expose l'avenir. Et, partant, ce sont des impôts qui s'accroissent, frappant surtout les grosses propriétés et les gros capitaux. Ces impositions sont bien supérieures à celles que nous avons prévues en Suisse. Les capitalistes étrangers n'auraient donc aucun intérêt, bien au contraire, à retirer leurs fonds de chez nous pour les placer ailleurs.

Ils auraient, il est vrai, la ressource de les cacher; mais alors, non seulement ils deviendraient improductifs, mais encore ils constitueraient une cause de dépenses par les mesures à prendre pour en assurer la conservation, pour en empêcher le vol, etc.

Mais le fin mot de l'affaire n'a pas été dit de la part des opposants. Quo les capitaux étrangers s'enfuient ou se cachent, le résultat serait le même; cela ferait baisser le change suisse et, partant, les énormes bénéfices réalisés par les gros spéculateurs du pays.

Il est bon de noter que plusieurs agrariens se sont joints aux socialistes pour lutter en faveur de l'imposition. Leur bon sens leur a fait comprendre que l'on ne doit pas, en Suisse, introduire en matière fiscale deux poids et deux mesures, ces quatre instruments de la justice. Le pays ne peut que les féliciter de cette attitude.

Finalement, le Conseil National s'est rallié à la proposition Guisanfeld tendant à ce que soient imposés les précieux métaux, métaux précieux et pierres précieuses déposés en Suisse dans la mesure où leur valeur dépasse le montant pour lequel ils sont engagés.

Il est évident que si les capitaux et valeurs sont grevés de charges, celles-ci ne doivent pas être frappées par l'impôt.

NOUVELLES SUISSES

La neutralité suisse.

A la séance de clôture du Conseil de la Société des Nations, M. Balfour a communiqué son rapport sur l'admission de la Suisse dans la Société des Nations.

Il reconnaît la situation particulière de la Suisse et conclut à son admission.

Genève. — Un crime. — Dimanche soir à 10 heures, deux individus sortaient de café Rénold, boulevard Saint-George, en discutant vivement. L'un d'eux sortit un revolver et fit feu à bout portant sur son compagne qui fut atteint au cœur. L'assassin s'enfuit.

Un gendarme, aidé de passants, transporta la victime à la Polyclinique où elle expira à son arrivée. On croit qu'il s'agit d'un nommé Paul Birraux, âgé d'environ 18 ans, domicilié rue Saint Victor 11, à Carouge, brocanteur.

Saint Gall. — L'interdiction du schnaps. — A Henau vient d'avoir lieu une votation d'essai sur la question de l'interdiction du schnaps et autres liqueurs distillées. 1824 voix se sont prononcées pour et 757 contre.

A L'ÉTRANGER

Les victimes de la barbarie turque.

Un Grec de Turquie, qui a séjourné en Suisse et qui est entré dans sa patrie de Gallipoli, aux Dardanelles, fait part à un ami de Suisse des impressions suivantes:

A mon retour, là, où jadis s'élevait ma ville natale, ma douce patrie, je n'ai retrouvé que de lamentables ruines. On se croirait dans l'Enfer de Dante et on a l'impression que les âmes des victimes de la barbarie turque planent au-dessus de vous en demandant vengeance!

Qui pourrait décrire l'état de ces pauvres créatures? Alors que ces gens, jadis, avaient connu l'aisance, ils vivent aujourd'hui de presque rien, par un hiver glacial sous de simples tentes exposées à tous les vents; tous les jours, deux ou trois des leurs meurent de froid ou de privations; mais ceux qui restent n'en sont que plus tenaces au travail, et, comme si de rien n'était, ils bâtissent leurs chaumières et cultivent leur lopin de terre.

L'Amiral Kolitchak

a été passé par les armes.

Le ministre de la guerre anglais a reçu lundi confirmation du fait que l'amiral Kolitchak et son premier ministre Pépélaïoff ont été fusillés le 7 février à 5 h. du matin, par ordre du comité révolutionnaire d'Irkoutek:

Incendie à bord d'un torpilleur français.

Un incendie s'est déclaré le 10 février dans une des chaudières à mazout du torpilleur *Algérie*, à Constantinople. Cet accident a malheureusement fait plusieurs victimes. Deux hommes ont été tués et trois blessés.

Une catastrophe en mer.

Le gouverneur général de Madagascar vient d'aviser le ministre des colonies de l'arrivée, près de Foclepointe, d'une embarcation de la *Ville d'Alger*,

dont on était jusqu'ici sans nouvelles. Cette embarcation était montée par vingt-trois personnes.

Le gouverneur de la Réunion télégraphique d'autre part que la station de T. S. F. de la colonie a reçu du paquebot *Ville de Havre* un radio-télégramme annonçant qu'il avait trouvé la *Ville d'Alger* complètement désamarré. Le paquebot était en flammes, tout l'avant du pont était effondré. Il n'y avait personne à bord. Il était impossible de faire un remorquage.

CANTON DE FRIBOURG

Les obsèques de Mgr Colliard. — Les obsèques de Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, ont été célébrées vendredi au milieu d'une grande affluence de personnalités officielles et de peuple.

Étaient présents: les évêques de Coire et Sion, l'évêque-abbé de St-Maurice, les prévôts du Grand St-Bernard et de Fribourg, le chancelier de l'évêque de Bâle, le vicaire général de l'évêque de St-Gall, un dignitaire de l'évêché de Lugano, le Conseil d'Etat de Fribourg au complet, des députations des gouvernements de Vaud et Neuchâtel, Mgr Maglioni, représentant du Pape en Suisse, des délégations de l'ambassade de France, de la légation de Belgique à Berne, le conseiller fédéral Musy, M. le juge fédéral Deschenaux, le Grand Conseil fribourgeois et les autres corps constitués, et les membres du clergé, le corps des officiers, l'université, les écoles et une cinquantaine de sociétés avec leurs drapeaux et une grande affluence de peuple. Le bataillon 15 faisait le service d'honneur.

L'office funèbre a été célébré dans la collégiale St-Nicolas, par Mgr l'évêque de Coire. L'inhumation a eu lieu dans un caveau de la Collégiale.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les conséquences de la réduction de la journée de travail. — Le *Vorwärts* de Berlin, organe central du parti socialiste allemand, proteste avec vigueur contre les exigences des mineurs du bassin de la Ruhr, qui réclament la journée de 6 heures. Le *Vorwärts* dit entre autres à ce sujet: « En cas de réduction d'une heure de la journée d'extraction, le déchet mensuel de la production serait le suivant: dans le bassin de la Ruhr d'environ 1 million de tonnes; dans celui de la Silésie supérieure de 312.000 tonnes; dans les autres bassins miniers 225 mille tonnes, soit un déficit total de 1.487.000 tonnes. D'autre part, comme

la durée de la montée et de la descente aux puits resterait la même, il en résulterait un déficit effectif encore plus grand.

Il serait impossible de réédifier la consommation actuelle de la houille pour les chemins de fer, les usines à gaz et les installations d'eau et d'électricité. En novembre dernier, l'industrie et les chemins de fer privés ont consommé 3,032,000 tonnes de houille; or, en cas de réduction de la journée de travail, il ne resterait plus à leur disposition que 1,600,000 tonnes par mois. En novembre, les usines ont pu couvrir à peine la moitié de leurs besoins en houille qui ascendent à 6 millions 834 000 tonnes par mois. Si la quantité à leur disposition diminue, il faudra nécessairement qu'elles renvoient une masse d'ouvriers ».

Le journal socialiste conclut en disant : « Il faut espérer que les mineurs songeront à cela pendant qu'il en est temps encore et refuseront d'écouter des meneurs sans scrupules qui veulent précipiter dans le malheur des millions de leurs camarades ».

Les arrivages pour la Suisse. — Après quelques semaines d'une relative tranquillité, les transports de blé à destination de la Suisse ont recommencé. Plus de 100 wagons par jour sont emmenés. Pour ces jours prochains, on attend l'arrivée de quelques bateaux avec cargaisons de blé argentin.

Pour l'industrie textile suisse, sont arrivés de fortes quantités de coton égyptien. En outre, on signale l'arrivée d'un grand vapeur avec des grains de sésame, destinés à la fabrication d'huile.

GRUYÈRE

Au Cercle des Arts et Métiers. — La soirée-chaucroûte du Cercle des Arts et Métiers, organisée samedi soir, a obtenu un grand succès; elle réunissait plus de 200 participants de Bulle, Broc, La Tour, Riez, Echarlens, La Roche, Charmey, Cerniat, Gruyères, Pont-en-Ogoz, Sorens, Gurfens, Vuadens, Vaulruz, Enney, Le Pâquier. C'est dire que la plupart des communes de la Gruyère étaient représentées.

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR
M. MARYAN

Il avait fallu du courage à Lia pour prononcer ces paroles... Non seulement le courage de formuler une accusation si contraire au respect, à l'admiration, à la tendresse qu'elle éprouvait pour son père, mais encore le courage qui consistait à provoquer à attendre, à soutenir l'indignation et même la fureur qu'elle attendait de sa part.

Oui, elle s'attendait à voir la colère rougir ce visage, à entendre un reproche sanglant, — qui sait! à voir son père, éclatant en gestes brutaux, châtier peut-être la fille audacieuse et ingrate qui osait se faire l'écho d'une calomnie... Oui, elle eût consenti à ce qu'il la frappât dans sa fureur, à condition de l'entendre s'écrier : « Tu m'as fait injure, on t'a menti!... »

Ce ne fut pas la colère née d'une accusation injuste qui parut sur le visage de M. Haags, mais la contrariété à la fois froide et intense d'un homme qui voit aborder un sujet essentiellement désagréable... Un pli

M. Arthur Gretener, président du Cercle des Arts et Métiers, présidait la soirée. M. Jules Blanc, conseiller communal de Bulle, fonctionnaire comme major de table pour la partie officielle et il s'acquitta de ces fonctions d'une manière distinguée.

M. Louis Blanc, député, fait excuser son absence légitime par son état de santé. Le Cercle littéraire et de commerce de Fribourg envoie un télégramme de sympathie et fait des vœux pour la réussite de cette fête du parti radical gruyérien.

Au cours de la soirée, on eut l'honneur d'une délégation du Cercle démocratique de la Glâne, à laquelle les assistants font fête et que l'on félicite chaleureusement pour la grande activité développée par le parti de minorité à Romont et dans la Glâne.

La partie oratoire est brillante; nous donnerons, dans notre prochain numéro, un résumé des importants discours prononcés à cette occasion.

Durant toute la soirée, un excellent orchestre donne des productions brillantes qui lui valent de chaleureux applaudissements. Il a mérité la reconnaissance du Cercle pour le dévouement dont il a fait preuve en cette circonstance.

La partie récréative n'est pas moins animée que la partie officielle; M. Placide Ecoffey, secrétaire communal de Broc, fonctionnaire comme major de table; c'est dire avec quelle décision et quel brio est dirigée cette partie de la soirée, qui se prolonge fort avant dans la nuit. L'aube va se lever lorsque les derniers participants, heureux et contents, quittent les locaux du Cercle.

On ne saurait passer sous silence la manière distinguée dont la partie gastronomique a été organisée par le tenancier, M. Auguste Blanc. Les mets étaient excellemment préparés, les vins choisis et le service fut parfait. Il mérite les remerciements unanimes, qui vont également au personnel, dont l'activité et le dévouement ne se sont démentis en aucun moment.

Administration bulloise. — Vendredi dernier, le Conseil général de la Ville de Bulle avait à s'occuper de la ratification de l'achat des montagnes de la Grande et de la Petite Cithare, au territoire de la commune de Sembrats. La décision ne faisait aucun doute. Aussi l'assemblée, comprenant une trentaine de membres, à l'unanimité, a ratifié cette acquisition.

Chez les mutualistes. — Dimanche, sous la présidence de M. Félix Glasson, la Société de Secours mutuels de la Gruyère a tenu son assem-

blée générale annuelle, qui réunissait cinquante membres. Ce fut une réunion empreinte d'un esprit d'union, d'harmonie, de cordialité que l'on aimerait voir régner dans toutes nos sociétés.

Le rapport de gestion et celui de la caisse constataient une situation réjouissante. Durant l'exercice écoulé, 17 membres nouveaux ont été reçus; c'est coquet, mais ce n'est pas assez encore et il faut espérer que le recrutement sera plus important à l'avenir, l'esprit de solidarité devant se répandre de plus en plus au sein de nos populations.

L'état de la caisse accuse un bon reliquat de 1200 francs environ. Elle a été cependant fortement mise à contribution par la grippe. Il est vrai que la Confédération a octroyé un subside extraordinaire de 600 francs à l'occasion de l'épidémie.

Le rève des mutualistes s'est réalisé: la fortune de la Société a atteint et même dépassé 20000 francs (exactement fr. 20566 80).

Jusqu'ici, la Société de secours mutuels a distribué à ses membres malades environ deux cent mille francs de subsides.

Après l'approbation du procès-verbal, du rapport de gestion et des comptes annuels, l'assemblée, à l'unanimité des membres, a confirmé le comité dont le dévouement n'est plus à démontrer.

Les réviseurs des comptes ont également confirmé; M. Henri Pasquier, démissionnaire, s'est remplacé par M. Henri Decroux.

Après liquidation de trois cas relatifs à d'anciens membres âgés, l'assemblée passe à une question importante, celle de la révision partielle des statuts. Ceux-ci prévoient actuellement des indemnités de 2 francs par jour de maladie et de 1 franc par jour de convalescence. A la presque unanimité, l'assemblée adopte les propositions du Comité, lesquelles prévoient des indemnités journalières de 3 francs et 1 franc 50 centimes. La cotisation annuelle est portée à 20 fr.

Les nouvelles dispositions statutaires engageront, il faut l'espérer, le plus grand nombre possible de citoyens à se faire recevoir membres de la Société de Secours mutuels, qui a rendu d'immenses services et qui est appelée à en rendre bien davantage encore. La Gruyère ne devrait pas compter les mutualistes par centaines, mais par milliers.

Un joli geste. — Hier, dimanche, le Club des Mandolinistes, Les Oigales, a donné à l'Hôpital de District, à Riez, un concert qui a causé un grand plaisir aux malades. Cela fait honneur

à mes créanciers; ils ont accepté mes offres, et la loi leur défend de rien me réclamer...

— La loi!... Oh! père!...

Quelle douleur, quel reproche navrant dans ce mot!

« Père, tu es riche, cette infortunée est pauvre, d'autres le sont peut-être comme elle par ta faute, bien que tu ne l'aies pas voulu!... »

Un rire sec et strident l'interrompt.

« Et alors que j'ai refait ma fortune, crois-tu que je vais revenir sur le passé et répondre à des réclamations sans fondement légal? Mais tu es folle, Lia! Envoie des secours à cette mendicante, mais je te défends de la faire à titre de restitution, entendstu? »

C'était donc vrai! Il avait fait tord jadis à de nombreuses familles, et, leur ayant rendu le quart de leur avoir, il estimait sa conscience satisfaite, et gardait aujourd'hui sa fortune princière sans vouloir en distraire une part pour ceux qu'il avait appauvris!

« Je t'en supplie, » dit-elle d'une voix faible, « rembourse les tous, père... Je ne pourrais plus porter le poids de cette fortune, elle me tuerait! Père, si tu m'aimes! L'honneur a d'autres exigences que la loi... Je voudrais me dépouiller de tout pour qu'il n'y ait pas une tache, pas une malédiction sur ton nom! Je t'en supplie! »

Elle s'était rapprochée de lui, et, livide

aux sentiments d'humanité qui animent les membres de ce jeune Club.

Concert-représentation. — La soirée donnée par le Corps de Musique de la Ville de Bulle avait une belle salle. Elle méritait du reste la sympathie du public, car son organisation et l'exécution du programme ne laissaient rien à désirer.

Le programme musical a été particulièrement brillant. La représentation qui a suivi, on n'oublie pas, a été bien donnée en dépit du temps très court qui a été laissé à la préparation.

Aux abonnés à l'étranger.

Nos abonnés à l'étranger, dont l'abonnement est échu, sont priés de nous en faire parvenir le montant le plus tôt possible, ceci afin d'éviter toute interruption dans le service du journal. Abonnement pour un an : fr. 9.50; pour 6 mois fr. 5.50 (argent suisse).

Fr. 1.20	3	3.80	2.80	2.90
Vins rouges français, fûts de 200 l.	Malaga 1 ^{re} qualité	Quinquina au Malaga	Vermouth de Turin	Marc garanti
Habais par quantité				
Champagne Suisse Mauler & Cie				
Champagne Français Moët et Chandon				
Vins blancs et rouges de Bordeaux.				
FRANÇOIS DROUK, BULLE				
Place du Cheval-Blanc				

Désarmez
les microbes, ces ennemis invisibles, cause de la grippe, préservez vous des refroidissements, rhumes et catarrhes par l'emploi constant des Tablettes Gaba.

Méfiez-vous! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à 1 fr. 75.

Emodella
le purgatif par excellence.
Evente dans les pharmacies
GABA S.A. - BALE

comme une jeune morte, elle voulut se jeter sur sa poitrine, comme pour l'embrasser des nobles ardeurs de justice et d'honneur qui la brûlaient elle-même. Mais alors elle vit l'explosion d'une colère terrible; seulement cette colère n'était pas celle qu'elle avait attendue, souhaitée, appelée avec angoisse...

« Son père, soudain livide, la repoussa d'un bord avec une effroyable violence; puis, courant à elle, il saisit ses poignets délicats et les serra à les briser. « Folle! folle! Ingrate!... Si jamais pareil langage sort de ta bouche, je te mandrera, entends-tu, et je te chasserais de cette demeure!... Si tu te mets en travers de mon chemin, je t'écarterai comme un obstacle! Les obstacles! Je les ai vaincus tous, tu entends-tu, et cela pour toi, ingrate!... J'ai méprisé leurs cris, leur rage et jusqu'à leurs dédains! J'ai contraint ceux qui me refusaient leur estime à compter avec moi, et ceux qui se détournèrent pour ne point recevoir mon salut m'ont donné une invitation à mes fêtes... Que peux-tu contre moi, folle enfant!... »

Il secouait toujours plus rudement ses pauvres bras meurtris.

(A suivre.)

Vieu

Je suis de nouveau ach...
nique (sans tôle) de 4 à...
tité (prix avantageux par...
Achat de chiffons, au...
vaches, chevaux, au...

Fr. Mo...
Place

CHE

Dès au...
grands arriv...

Chevaux et Ju...
Prix avantageux...
Isaac B...

Maladie du nez,
Docteur BRU
ancien interne des H...
ancien assistant
ancien assistant

un Cabinet...
à Fribourg, R...
à proximité de la...
CONSULTATIONS: to...
à 6 h. soir et sur rendez v...

VIN

Pepto-quinoferr
Dans les cas d'anémie...
Pour les personnes su...
CONVA
Dépositaire pour la vi...
Pharmacie G
Se vend dan...
Katz & Fechter, BAL

Der
graisse CO
PR
Quali...

SI VO
SYSTÈME

Il peut être déjà souffert un...
de la vie journalière, je vou...
dis, une **FORCE NOUV**
diétique fortifiant agit d'une...
les nerfs affectés et affaiblis...
Fr. 5. — dans toutes les pha...

Vieux fers.

Je suis de nouveau acheteur de vieux fers et fonte mécanique (sans tôle) de 4 à 13 fr. les % kg., suivant quantité (prix avantageux par 5000 kg.).

Achat de chiffons, os, métaux, crins de porcs, vaches, chevaux, aux meilleurs prix du jour.

Fr. Mourlevat, Bulle
Place du Marché au bétail.

CHEVAUX

Dès aujourd'hui
grands arrivages
de beaux ragots
Chevaux et Juments de 3 à 5 ans.
Prix avantageux. Facilités de paiement.
Isaac BLOCH, Payerne.

Maladie du nez, de la gorge et des oreilles
Docteur BRUNSCHWIG, Spécialiste
ancien interne des Hôpitaux de Lausanne et Hérissau
ancien assistant du Prof. Lüscher, à Berne
ancien assistant du Dr Mackenzie à Londres
ouvert
un Cabinet de consultations
à Fribourg, Route Neuve, 6, Tél. 7 55
à proximité de la Gare, anc. Institut normal.
CONSULTATIONS : tous les jours de 10 h. à 12 1/2 h. et de 3 h. à 6 h. soir et sur rendez-vous.

Marque **VIN „KATZ“** 
Pepto-quinoferrugineux.

Dans les cas d'anémie, de faiblesse générale,
Pour les personnes surmenées et surtout pour les
CONVALESCENTES.

Dépositaire pour la ville de Bulle :
Pharmacie GAVIN, R. Rime, succ.
Se vend dans toutes les pharmacies.
Katz & Fechter, Bâle. Maison Suisse.

Demandez

la
graisse comestible végétale
PROBOL
Qualité supérieure.

SI VOTRE
SYSTÈME NERVEUX



Il peut être déjà souffert un peu du surmenage inévitable et des soucis de la vie journalière, je vous conseille d'apporter à vos nerfs engourdis, une **FORCE NOUVELLE** par le « Nervosan ». Ce remède diététique fortifiant agit d'une façon particulièrement avantageuse sur les nerfs affectés et affaiblis. « Nervosan » est en vente à Fr. 3 50 et Fr. 5. — dans toutes les pharmacies.

ÉPICERIE DUBAS

Avenue de la Gare **BULLE** Avenue de la Gare

Morue d'Islande

Thon ouvert

Sardines

Saumon

Harengs

Conserves diverses

Fruits et Légumes secs

à des prix avantageux.

Représentants

Nous cherchons pour nos Spécialités alimentaires connues partout et jouissant de la meilleure réputation représentants qualifiés et de toute moralité, bien introduits auprès de la clientèle bourgeoise.

Position stable pour personne capable.

Faire offres avec copies de certificats sous N10093 L, Publicitas S. A., à Lausanne.

Oeufs frais du pays

production du jour, achète chaque quantité aux prix du jour.

Franz Fassbind, Berne

commerce d'œufs en gros.

Téléphone, 5 91. — Télégraph. : Fassbind.

Bois de chauffage

Nous serions acheteurs de FOYARD et SAPIN.

Faire offres à MM. A. Menoud & Sieber, Combustibles, à Fribourg.

A vendre

environ 5000 pieds de

FOIN

à consommer sur place ; emplacement pour 25 bêtes.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P 409 B

A vendre

aux environs de Bulle

6 pores gras

pesant environ 100 kg chaque.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 411 B.

Un porcher est demandé

à la Cantine des Travaux de la Jogue.

S'y présenter avec certificats ou écrire.

Entrée immédiate.

Pendant Carême, tous les mercredis et vendredis,

poisson frais

au magasin

de la Rue du Moléson, BULLE

Morue sèche, Pommes, Pommes de terre, Choux rouges et blancs, Carottes.

Société de Consommation.

Pianistes

Envoyez votre adresse à Girardin, éditeur de Musique, Chaux-de-Fonds, et par retour et contre remboursement de Fr. 2.75 vous recevrez à titre de réclame, un superbe recueil de musique contenant

25 œuvres pour piano

25 ravissantes valse, marches, one-stepp, fox trott tango, danse américaine, etc., etc., choisies parmi les principaux succès de Paris.

Ouvres contenant de superbes effets et excessivement faciles à jouer.

Cette offre faite à titre de propagande n'est valable que pour 15 jours.

VENTE de BOIS par soumission.

La Commune de Lessoc offre à vendre par voie de soumission publique 250 m³ de beaux billons situés au village.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic jusqu'au lundi 23 février, à 7 heures du soir.

Les forestiers seront à la disposition des amateurs le lundi 23 février.

Lessoc, le 10 février 1920.

Par ordre :

Le Secrétaire communal.

Un ménage de trois personnes tranquilles

demande à Bulle

un appartement

de 3 ou 4 pièces exposé au soleil.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 418 B.

A VENDRE

2 bons chevaux

hors d'âge ;

2 jeunes verrats

de belle ascendance.

S'adresser à l'Administration de l'Asile de Marsens.

Petite famille honorable

cherche à louer

de suite ou pour date à convenir,

un appartement

confortable, de 5 à 6 pièces, avec dépendances.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 430 B.

Le soussigné expose à vendre en

mises publiques

le Jeudi 26 février courant,

dès les 3 heures de l'après-midi,

dans la salle particulière du Cercle des Arts et Métiers à Bulle, les immeubles

désignés sous les articles 698 et 932 du registre foncier de Bulle,

soit : « Fontanetta » pré de 79 ares 37 centiares (2 poses 93 perches).

Jules GARIN, fils.

Pour les conditions s'adresser au notaire ANDREY.

On demande une jeune fille

de 16 à 17 ans pour aider au ménage et au magasin

S'adresser à Mme Marie Pachou, négte, à Attalens.

Mise publique de mobilier.

Jeu 19 février à 11 heures, on vendra par voie d'enchères publiques, devant le Château de Bulle, 1 lit complet, 1 table de nuit, 1 bonheur de jour, un canapé, 1 table, 6 chaises et 1 machine à coudre de cordonnier.

Mises de bois

Samedi 21 février, on vendra dans les forêts cantonales de

BOULEYRES et SAUTHAUX

15 billons sapin, 25 stères sapin,

10 stères hêtre, 20 tas de meules,

45 tas de noëuds et quelques troncs déracinés.

Rendez-vous à 1 1/2 h. à la ferme Verly.

Inspecteur des forêts du 3^e arrondissement.

Foin -- Regain

provenant du canton, première qualité, bottelé ainsi que

paille bottelée

provenant de l'étranger, au prix du jour, franco gare Bulle ou stations de la Gruyère.

Aug. EBISCHER,

Schmitten.

Téléphone 102.

A louer

au Pâquier, par voie de soumission

20 POSES

de terre à foin et regain à consommer sur place ou à distraire.

Adresser les offres par écrit, jusqu'au 25 février courant, à

Joseph GENDRE,

LE PAQUIER

maoité qui animent le jeune Club.

présentation. — par le Corps de Ma de Bulle avait un mérite du reste public, car son organisation du programme ne désire.

musical a été particulièrement. La représentation oubliée pas a été bien du temps très court la préparation.

s à l'étranger.

l'étranger, dont l'écha, sont priés de venir le montant le, ceci afin d'éviter dans le service de ent pour un sa : fr. 5.50 (argent

Champagne Suisse Mauler & Cie
Champagne Français Moët et Chandon
Vins blancs et rouges de Bordeaux.
BULLE
Place du Cheval-Blanc
FRANÇOIS DROUK,

ennemis invisibles, causevez vous des refroidissements, rhumes et catarrhes par l'emploi constant des Tablettes Gaba.
Méfiez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en 75.

della
galif par excellence. dans les pharmacies A.S.A.-BÂLE

orte, elle veut ce jeté me pour l'embrasser justice et d'honneur, que me. Mais alors elle vère terrible ; seulement as celle qu'elle avait appelée avec angoisse... livide, la repoussa d'oyable violence ; puis ait ses poignets délicats er.
ngrate !... Si jamais pa ta bouche, je te maudie te chasserai de cette mets en travers de mon i comme un obstacle... es ai vaincus tous, tout pour toi, ingrate !... J'ai eur rage et jusqu'à leur aint ceux qui me refit à compter avec moi, e aient pour ne point recerndient une invitation x-tu contre moi, folle

urs plus rudement et ria.

(A suivre.)

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie — GENÈVE (Fondée en 1872)
Placée sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

Assurances en cas de décès.
Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité.
Vie entière, à primes viagères ou temporaires.
Terme fixe et Dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.
La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurances, au gré du proposant.

Rentes viagères immédiates.
TARIF POUR HOMMES
Montant de la rente pour un versement de 100 fr.
A 60 ans Fr. 9,56. A 65 ans Fr. 11,44
A 70 ans » 14,10. A 75 ans » 17,62
Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie.
Fonds de garantie Fr. 48,000,000.— La Compagnie dispose de fr. 122 — pour chaque fr. 100.— de valeur actuelle de ses engagements.
Direction : 10, Rue de Hollande, GENÈVE. — Tél. 39-47.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
MM. Jos GENOUD, agent général, Châtel-St-Denis. Tél. 12
Pierre DOUSSE, agent principal, Le Mouret. Tél. 16.
Marcel JOLION, agent principal, Farvagny. Tél. 1805-2.
Inspecteur pour la Suisse romande : M. V. Karcher, 29bis, Chemin de Miremont, Genève.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emission de Bons de caisse 5 $\frac{1}{2}$ % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux.

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

- Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :
- Intérêt :** 5 $\frac{1}{2}$ % l'an ; coupons semestriels aux 1^{er} février et 1^{er} août ; la 1^{re} échéance au 1^{er} août 1920.
- Remboursement :** Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1^{er} février 1923 ou le 1^{er} février 1925, au choix du souscripteur, et créés en
- Coupsures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10000 fr. de capital nominal.**
- Domiciles de paiement pour les coupons et le capital :** Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux Caisses des principales banques suisses.
- Certificats nominatifs :** Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.
- Prix de vente :** Le prix de vente est fixé à :
99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1^{er} février 1923, et
98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1^{er} février 1925
avec décompte d'intérêts au 1^{er} février 1920.
- Rendement :** 5 $\frac{7}{8}$ % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.
- Domiciles de vente :** Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses.

Bulletin de souscription : Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920

Département fédéral des finances :
J. MUSY

FABRIQUE DE CLÔTURES
E. FATIO
(RENNES) LAUSANNE (RENNES)
TÉLÉPHONE 8 470. Demandez le Catalogue

Location de montagnes.

La Commune de Vuadens offre en location, par voie de mises publiques, les montagnes désignées sous les noms de « Les Portes d'en bas et Crozon ».
Les mises auront lieu le vendredi 20 février à 3 h. de l'après-midi à l'Auberge de la Maison de Ville.
Vuadens, le 9 février 1920. Le Secrétaire.

Crédit Gruyérien à BULLE

Capital et réserves :
Fr. 1,100,000.—

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces pour le terme de 1 à 5 ans, au taux de

5 $\frac{1}{2}$ %

La Direction.

Pâturages à louer.

Les beaux pâturages de la Vnichoudaz-Pertusaz, vallée de l'Hongrin, du port de 30 vaches, seront offerts en mise publique, pour le terme de 3 ans, le jeudi 19 février 1920 à 15 heures 30, à l'Hôtel Terminus à Montreux. Chalets en bon état d'entretien, eau intarissable. Situés à 1000 mètres d'altitude, ces pâturages précoces offrent un grand avantage. Les amateurs sont priés de s'annoncer à l'avance en offrant garantie ou caution solvable.

Pour renseignements, s'adresser à M. Jules Favrod, Clarens.

A vendre

2 chars de bon foin.
S'adresser à Casimir Pilet, La Tour.

Pommes de table

Reinettes spécial à 25
Pommes extra à 28
Meyer Müller, Niederbipp.
Téléph. 21.

Cabinet dentaire H. DOUSSE Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare Téléphone 42
Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi

Banque Populaire de la Gruyère BULLE

(Fondée en 1853)

Capital : Fr. 1,000,000. Réserves : Fr. 410,000

Nous payons actuellement un intérêt de

5 $\frac{1}{2}$ % l'an

pour dépôts à terme de 1 à 5 ans.

Titres nominatifs ou au porteur, au gré du déposant.

Comptes-courants à vue. — Dépôts d'épargne.

Comptes-courants avec dénonciation de 1-3-6 mois.

LA DIRECTION

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes
Valériane-Houblon

ZYMA

Entièrement inoffensives

Produit naturel.

Recommandé par les médecins

Boîte de 100 tablettes fr. 4 50.

Se trouve dans toutes les Pharmacies.

Petite écurie

si possible avec remise

est demandée

à louer à Bulle.

S'adresser sous P 344 B, à Publicitas S. A., Bulle.

ON DEMANDE

pour de suite une bonne

servante de campagne.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 393 B.

A VENDRE

d'occasion une bicyclette course et 2 accordéons, état neuf.
S'adresser à M. Saudan fils, maréchal, Bulle.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
» . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
» . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

La soirée du des Arts et M

La série des discours et M. A. Gretener, président des Arts et Métiers, qui a insisté d'être venue si la félicité de son attachement libérales-radicales. L'année écoulée, dit-il, a été marquée par le sein du Grand Conseil, de pulaires sur lesquels le appelé à se prononcer e chain.

Le courage de deux Léon Brunisholz et Emil cat, a dévoilé les turpi commettaient sous le ré le peuple a enfin ouvert lumière et ses représent reconnu que le program radical avait du bon ; il en votant la révision de dans le sens de l'extensi populaire. Ce n'est donc que, depuis près d'un de lutté ceux qui nous ont d l'arène politique. Nous a voir de reconnaissance leur égard en appuyant ch chaleureusement cette r institutions politiques.

Nous n'avons pu obten dam financier ; ce sera la main. Mais nous aurons l législatif, le droit d'initi tout la représentation pr Nous aurons en outre le C mer directement le Co Nous ne croyons pas que veur de notre parti. Mais toujours placé au-dessus réts particulières les inté du pays ; c'est pourquoi cette innovation dans l nomination du Conseil d' L'année dernière, nous velé la députation au C nal. Nous avons enregistré en perdant un représen Sans revenir sur les c échec dues aux procédés versaires, nous devons ce peler qu'un certain nomb par manière de protestati restrictions auxquelles le se soumettre et surtout chérissement de la vie, c liste dissidente. S'ils ava eussent de quelques diz pour nous faire perdre u serait certainement ab comme ils l'ont fait.

Dans la Gruyère, nous gistré de beaux résultats à l'excellente organisati cle des Arts et Métiers es dire que nous devons cette organisation ; il ne être membre ; il faut qu